



## Votre santé est entre bonnes mains.

Autonomie, confort, sécurité et bien-être. Voilà ce que vous propose **Assistance soins médicaux**, notre programme de soutien complet et personnalisé. Véritable atout pour votre santé et votre qualité de vie, celui-ci vous est offert grâce à votre police d'assurance actuelle.

**Commencez à en bénéficier dès maintenant!**

Certains services d'**Assistance soins médicaux** vous sont accessibles en tout temps, peu importe votre état de santé!

Et, à la suite de l'ouverture d'un dossier de réclamation, l'ensemble du programme est mis à votre disposition :

- ▶ Un service d'**aide à domicile** pour vous accompagner durant votre convalescence
- ▶ Une **assistance** complète pour coordonner vos rendez-vous et vos déplacements
- ▶ Un **service de conciergerie** pour vous guider parmi les ressources médicales les plus adéquates
- ▶ Une **ligne téléphonique** dédiée à la santé pour vous conseiller
- ▶ Un accès à l'expertise de spécialistes chevronnés pour une **seconde opinion médicale**



### GÉRER

Pour des opérations bancaires quotidiennes qui vous simplifient la vie.



### FINANCER

Pour la réalisation de tous vos projets selon vos événements de vie.



### INVESTIR

Pour des projets à court terme ou pour votre retraite, des solutions et des conseils adaptés.



### PROTÉGER

Pour avoir l'esprit tranquille, une protection d'assurance pour vous et vos biens.



### TRANSMETTRE

Pour léguer votre patrimoine à ceux qui vous sont chers.



### ENTREPRENDRE

Pour accompagner les décideurs dans le développement de leur entreprise.

❖ Pour plus d'information sur Assistance soins médicaux, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

514 871-9884  
1 877 778-9808



29156-501 (2015/12)

Assureur: Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.

Banque Nationale Réseau Assistance et Assistance soins médicaux sont des marques de commerce de Banque Nationale du Canada utilisées sous licence par BNC Assistance inc.

L'utilisation du seul genre masculin dans ce document ne vise qu'à alléger le texte et se fait sans discrimination.

 **BANQUE NATIONALE**  
RÉSEAU ASSISTANCE

**Assistance soins médicaux** 

# Pour un soutien médical sur mesure



 **BANQUE NATIONALE**  
RÉSEAU ASSISTANCE

Assistance soins médicaux

## Comment accéder aux services d'Assistance soins médicaux

1. Téléphonnez au **514 871-9884** ou sans frais au **1 877 778-9808**.
2. Assurez-vous d'avoir votre numéro de police d'assurance à portée de la main.
3. Un représentant de Banque Nationale Réseau Assistance sera heureux de vous aider.



## Service de conciergerie médicale

> ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS!

Trouver les soins de santé appropriés peut représenter tout un défi. Le service de conciergerie médicale d'**Assistance soins médicaux** vous aide à naviguer au travers des complexités du système de santé afin de vous aider à trouver les meilleurs soins et services.

### Service de référencement vers les ressources de soins de santé

Le service de conciergerie vous guide vers les ressources appropriées en santé et bien-être : cliniques médicales, centres de soins spécialisés, hôpitaux, nutritionnistes, etc.

Vous désirez rencontrer le physiothérapeute le plus près de chez vous ? Rien de plus facile ! En fonction de vos besoins ou de vos interrogations, nous vous guidons vers les ressources médicales et paramédicales les plus adéquates.

### Service de prise de rendez-vous et de transport adapté

Parce que votre temps est précieux, notre service de conciergerie facilitera la prise de vos rendez-vous ponctuels : vous n'aurez simplement qu'à vous présenter chez votre professionnel de la santé.

En l'absence de transport approprié à votre condition, vous déplacer à la suite d'un accident ou d'une opération peut s'avérer difficile. Nos représentants coordonnent aussi vos déplacements en prenant contact avec les services de taxis adaptés, d'ambulances ou autres transports adéquats.

### Information sur les programmes de déductions et de crédits d'impôt gouvernementaux

Saviez-vous que vous pouvez avoir droit à des déductions ou des crédits d'impôt liés à vos soins de santé lors de l'achat d'appareils suppléants à une déficience physique ou lors d'un déplacement pour certains traitements ?

Nos représentants sont justement en mesure de vous renseigner et de vous aider à trouver les programmes gouvernementaux auxquels vous pourriez être admissible.



## Assistance aide à domicile

Parce que concilier convalescence et tâches quotidiennes est rarement de tout repos, **Assistance soins médicaux** vous offre jusqu'à **8 heures** d'accès à un auxiliaire à domicile.

Cet auxiliaire pourra vous assister dans l'exécution de certaines tâches domestiques telles que l'entretien ménager quotidien, la préparation des repas ou la lessive. Il pourra également vous accompagner lors de vos déplacements. Le tout, dans le respect de votre intimité et de vos habitudes.

## Ligne santé dédiée

Afin d'éviter les déplacements inutiles et favoriser votre convalescence, **Assistance soins médicaux** vous donne un accès téléphonique privilégié à des infirmiers bilingues.

Ces professionnels vous fourniront des conseils ou de l'information en matière de santé et vous orienteront vers les ressources appropriées.

## Seconde opinion médicale

> ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS!

Lorsqu'aucun doute n'est permis, vous serez rassuré de pouvoir compter sur un deuxième avis médical.

La seconde opinion médicale que vous offre **Assistance soins médicaux** vous aide à ce que le bon diagnostic soit posé et que les meilleures décisions soient prises relativement à certains traitements, qu'ils soient liés ou non à l'événement couvert par votre police d'assurance.

La seconde opinion médicale vous permet de valider un diagnostic et de dissiper les doutes associés à votre situation médicale. Vous bénéficiez ainsi de l'expertise de spécialistes chevronnés, affiliés à des centres d'excellence mondialement reconnus, sans avoir besoin de voyager !

De plus, si vous désirez poursuivre un traitement à l'étranger, vous aurez accès à un service de conciergerie médicale pour coordonner vos déplacements, votre hébergement et vos rendez-vous.

**Assistance soins médicaux,**  
**un programme unique de services**  
**pour votre santé et votre bien-être !**

### Ce que vous devriez savoir

**Assistance soins médicaux** n'est pas un fournisseur de soins médicaux. Banque Nationale Réseau Assistance n'assume aucune responsabilité sur l'avis médical des fournisseurs de soins médicaux participants, ni sur leurs actions ou inactions.

Banque Nationale Réseau Assistance n'assume aucune responsabilité quant à la disponibilité, la qualité ou les résultats des traitements ou des services, ni pour l'impossibilité d'un assuré d'obtenir les traitements ou services couverts au titre de sa police d'assurance. Banque Nationale Réseau Assistance peut d'ailleurs modifier l'accès aux services en tout temps.

Le SERVICE DE CONCIERGERIE MÉDICALE et la SECONDE OPINION MÉDICALE sont offerts aux clients détenteurs d'une police d'assurance en vigueur chez Assurance-vie Banque Nationale qui inclut **Assistance soins médicaux**.

Le SERVICE DE CONCIERGERIE MÉDICALE offre aux clients détenteurs d'une police d'assurance en vigueur chez Assurance-vie Banque Nationale qui inclut **Assistance soins médicaux** :

- ✘ Jusqu'à 10 appels par année, peu importe l'état de santé du client;
- ✘ Jusqu'à 6 mois d'utilisation illimitée du service à partir de la date d'ouverture de la réclamation pour un événement couvert par votre police d'assurance. Si plus d'un événement couvert est diagnostiqué dans la même année, les 6 mois d'utilisation illimitée sont conditionnels à la confirmation par Banque Nationale Réseau Assistance du dernier diagnostic posé.

Banque Nationale Réseau Assistance ne fait ni la prise de rendez-vous en cas d'urgence, ni les rappels (annuels ou ponctuels) pour les rendez-vous médicaux. Le téléphone et le courrier électronique sont les moyens de communication privilégiés.

Les frais associés aux soins médicaux et les frais de transports sont assumés par le client. Tous les débours exigés par les professionnels de la santé référés ou pour lesquels un rendez-vous a été pris sont également aux frais du client.

La SECONDE OPINION MÉDICALE couvre la plupart des maladies graves, mais certaines restrictions peuvent s'appliquer. Banque Nationale Réseau Assistance se charge d'obtenir l'opinion des spécialistes affiliés aux centres d'excellence. Ceux-ci sont d'ailleurs principalement situés aux États-Unis. Dans le cas d'un traitement à l'étranger, les frais associés aux soins médicaux, au transport et à l'hébergement sont assumés par le client.

L'ASSISTANCE AIDE À DOMICILE et la LIGNE SANTÉ DÉDIÉE sont offertes aux clients détenteurs d'une police d'assurance en vigueur chez Assurance-vie Banque Nationale qui inclut Assistance soins médicaux et ne sont accessibles qu'à partir de l'ouverture d'une réclamation pour un événement couvert par la police d'assurance.

L'ASSISTANCE AIDE À DOMICILE offre les services d'un auxiliaire à domicile jusqu'à occurrence de 8 heures par année à partir de l'ouverture de la réclamation pour un événement couvert par la police d'assurance. Cet auxiliaire se déplace pour un minimum de 3 heures à la fois et n'exécute que les tâches quotidiennes ou fréquentes. Toutes dépenses, autres que les frais de l'auxiliaire, sont assumées par le client.

La LIGNE SANTÉ DÉDIÉE est un service exclusivement disponible par téléphone, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. En cas de fort achalandage, une prise de rendez-vous pourrait être nécessaire pour parler avec l'infirmier. Aucun déplacement de l'infirmier ne pourra se faire chez le client.

L'accès à tous les services offerts par **Assistance soins médicaux** prend fin lors de la résiliation de la police d'assurance.